

photocopieurs sont incapables d'imprimer recto verso.» C'est la raison que le ministère a donnée aux francophones de l'Ontario.

En 1994, une année charnière pour les Franco-Ontariens, le vérificateur général de cette province reproche au ministère de l'Éducation de ne pas fournir des services de qualité aux francophones, et il mentionne que les services offerts aux francophones sont inférieurs. Notre ami le député de Carleton—Gloucester est cité ici: «Déplorant le manque de juges bilingues, six ans d'attente pour des causes civiles en Ontario, 1 400 procès qui attendent.»

Et la perle, c'est l'article de M. Vastel où on recherche des «égouts, bilingues de préférence». Je m'explique sur cette question. À Kingston, la ville où on veut installer le collège militaire parce que c'est bilingue, au Centre d'emploi de la main-d'oeuvre, on cherche un *sewer*—qui s'épelle s-e-w-e-r, au cas où je ne le prononcerais pas comme il faut, pour qu'il n'y ait aucune ambiguïté—ce qui se traduirait en français par «couseur» ou «couseuse», mais on a écrit dans le texte «égout». N'est-ce pas intéressant!

Une autre situation. Tantôt, j'entendais quelqu'un de Saskatoon poser une question au ministre du Patrimoine. Alors, également vu au Centre d'emploi à Saskatoon, on recherche: *Cook for menu in family style restaurant*, traduit: «Faire cuire de menus dans famille coiffée de restaurant.» Ce sont quelques exemples de perles.

Pour revenir à des propos plus sérieux, bien qu'il faille se détendre un peu, on va parler des primes. Le bilinguisme, je l'admets, coûte cher. On a parlé des primes, par exemple, au bilinguisme. Est-ce qu'on sait que ces primes existent depuis 1888? En 1888, on a instauré des primes au bilinguisme: 50 \$ pour tout fonctionnaire francophone qui était capable d'écrire une dictée en anglais ou pour tout fonctionnaire anglophone qui était capable d'écrire une dictée en français. Donc, la prime au bilinguisme a toujours été quelque chose que le Canada a voulu valoriser. En réalité, en dollars constants, 800 \$ ne représentent pas grand-chose par rapport aux 50 \$ qu'on donnait en 1888, seulement pour écrire une dictée. Là, on leur donne une prime pour qu'ils soient fonctionnels, pour qu'ils soient capables de répondre et de donner du service. Il me semble que 800 \$, ce n'est pas beaucoup.

Si on veut couper dans le bilinguisme, à mon avis, ce n'est pas là qu'il faut le faire. Si on veut couper dans le bilinguisme, c'est dans la formation qu'il faudrait le faire. Si, pour avoir un poste, il faut être bilingue, il faut donc être bilingue avant d'être engagé, et non pas devoir inscrire la personne à des cours, puis à des cours, puis à des cours, de façon que ça nous coûte très cher. Sortir un fonctionnaire de son bureau et l'envoyer trois mois en immersion quelque part, au Château Frontenac, peut-être, pendant les vacances de Noël, ou peut-être à Toronto, s'il est francophone.

● (1650)

Il m'apparaît invraisemblable, alors que depuis 25 ans que cette loi sur les langues officielles existe, qu'on paie encore des

Les crédits

cours aux fonctionnaires unilingues. Si cela est une condition d'emploi, qu'ils soient bilingues au moment où ils obtiennent le poste. Je ne parle pas de donner un cours de rafraîchissement ou un cours de perfectionnement, cela n'est pas très dispendieux, mais donner la formation de base à un fonctionnaire unilingue, c'est trop cher. On économiserait rapidement. Si on prend le coût de la formation, plus l'administration du programme, on économiserait rapidement près de 96 millions de dollars par année. Ce n'est quand même pas insignifiant.

Je voudrais en appeler à l'imagination. Dans un article à paraître et qu'on m'a fait parvenir, le professeur Bouvier appelle ça la prime à l'ignorance versus la prime au bilinguisme. Il faut garder la prime au bilinguisme, qui est celle où un fonctionnaire bilingue donne son service de façon acceptable et reçoit la prime; quant à l'autre, on pourrait couper la prime à l'ignorance.

Dans le rapport qu'on vient de recevoir de M. Goldbloom, un article publié dans le *Ottawa Citizen* nous disait qu'il fallait voir dans ce rapport deux aspects: un aspect de jugement et un aspect d'avertissement. Un aspect de jugement, pourquoi? On nous rappelle, année après année, dans ce rapport, tout ce qui va bien et tout ce qui ne va pas bien au Canada. Il ne faut pas se faire d'illusions, la situation des francophones hors Québec n'est pas rose.

Quand on regarde ce qui permet à quelqu'un de garder sa langue, c'est de savoir qu'il puisse avoir accès à un service dans sa langue. Je me rappelle quand j'étais jeune et qu'on partait magasiner, on pouvait aller chez Dupuis Frères parce qu'on était sûr d'être servis en français. Si on dépassait la rue Saint-Laurent, c'était bien clair qu'il fallait demander à être servis en français, parce que ce n'était pas automatiquement acquis. On trouvait quelqu'un là qui nous répondait en anglais. Il a fallu qu'on occupe la rue Sainte-Catherine pour que les restaurants traduisent leurs menus en français. Ce sont de petites luttes, jour après jour, qui ont fait en sorte que le Québec a pris sa couleur francophone et française, de plus en plus.

J'écoutais attentivement le député de Nanaimo, je crois, ce matin, qui faisait le premier exposé du côté du Parti réformiste, nous rappeler date après date les événements importants. Mais j'ai trouvé qu'il avait de drôles de trous de mémoire. Chaque fois que les lois adoptées au Québec favorisaient les anglophones, il les a passées sous silence. Il a seulement parlé des moments où les anglophones ont vécu des difficultés. Par exemple, la loi 101, la loi 178 sur l'affichage. Quand je suis allée au Canada, j'ai vu de l'affichage unilingue anglais partout, sauf dans les aéroports.

J'ai pris ma voiture à Calgary pour aller visiter le musée des dinosaures, les vrais, et je n'ai vu aucun signe sur les routes sauf des choses écrites en anglais, même pas de symboles internationaux. Même chose la semaine dernière à Terre-Neuve. Je n'ai rien vu d'autre que de l'anglais partout. Alors quand on viendra nous raconter qu'il y a eu des procès et des causes qui sont allées jusqu'aux Nations Unies parce que les pauvres petits Canadiens anglais sont maltraités au Québec, on repassera pour nous faire croire ça. Il faut venir au Québec voir comme c'est possible de vivre et en anglais et en français au Québec, c'est le seul endroit